



LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

Pointe-à-Pitre, le 21 Juin 2012

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire
78, Rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Objet : Epandage aérien en Guadeloupe.

Monsieur le Ministre,

La consultation publique sur la demande de dérogation des planteurs de bananes vient de s'achever. Seulement, deux dossiers à la disposition du public pour tout l'archipel Guadeloupéen. C'est à croire que tout aurait été mis en œuvre pour éviter que le citoyen ne se prononce sur ce sujet.

Dans quelques jours, il vous reviendra de prendre la décision d'accorder ou pas cette nouvelle autorisation. Le lobby bananier soutient qu'il intervient dans le strict respect des lois de la république française et des directives européennes.

Alors, sous couvert de la bonne application des textes, autorisation serait accordée pour poursuivre l'empoisonnement de notre terre, de nos êtres, de nos vies.

Nous le savons, vous le savez, l'homologation d'un produit n'est en aucun cas une preuve de non dangerosité pour la santé humaine. Le MEDIATOR, les prothèses PIP et singulièrement la CHLORDECONE sont là pour nous rappeler que l'autorisation de mise sur le marché n'est pas un gage de sécurité. Aussi, durant des décennies, la Guadeloupe et les Guadeloupéens ont été empoisonnés par la chlordécone, un produit homologué et bénéficiant de toutes les autorisations de mise sur le marché.

Tout comme pour la chlordécone, l'emploi des fongicides et des pesticides génèrent des risques sérieux, voire mortels pour la population. Une fois répandus, les produits toxiques se retrouvent dans le sol, où ils polluent la nappe phréatique, dans les cours d'eau et ensuite sur et dans les aliments, pour un temps indéfini.

Un nouveau parasite, le *Mycophaphaella eumasa* plus agressive que la cercosporiose noire est en train de s'abattre sur les bananeraies d'Asie et de l'Océan Indien. Quand il arrivera en Guadeloupe que déversera-t-on sur nos têtes ?

Une des critiques, les plus sévères à l'encontre du modèle économique imposé par les gros planteurs à la Guadeloupe, a été formulée dans le dernier Rapport de la Cour des Comptes.

Cette institution dénonce, en 2011, les aides exorbitantes perçues par les planteurs des départements d'Outre-Mer. Elle montre que le choix a été fait de favoriser la banane (53% du total des aides) alors que son poids dans la production agricole n'est que de 14,5%.

Rapporté aux surfaces concernées en Guadeloupe et Martinique (8.667 hectares), le montant des aides à l'hectare s'élève à plus de 300.000 € pour 20 hectares.

.../...

Et pourtant, cette politique n'a pas empêché la disparition des emplois dans les plantations de bananes ; moins 47% en Guadeloupe en 2000 et 2007. **La Cour des Comptes signale aussi que les choix effectués, en faveur des cultures d'exportation, ont supprimé la possibilité d'encourager financièrement les productions diversifiées.**

Ses conclusions sont sans appel : "Tant dans leur conception que leurs effets, les aides à l'agriculture des départements d'outre-mer ne sont pas parvenues à favoriser une activité compatible avec les critères de développement durable, dans ses dimensions économiques, sociales et écologiques. Exposées à une forte concurrence, avec la disparition progressive des protections douanières, les cultures destinées à l'exportation ont été l'objet de regroupements de producteurs et d'une diminution du nombre d'ouvriers agricoles. **Les aides pour les maintenir ont plus servi à préserver le chiffre d'affaires que l'emploi**".

Il est plus que temps de repenser notre modèle de développement agricole pour produire et nourrir les Guadeloupéens en quantité, en qualité et préserver notre santé et notre environnement.

François HOLLANDE a construit sa campagne autour du slogan : " LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT". Alors, ne faudrait-il pas rompre définitivement avec vos prédécesseurs qui ont sacrifié les habitants de Guadeloupe sur l'autel du profit ?

Recevez, Monsieur le Ministre, nos considérations les meilleures.

Pour LIYANNAJ KONT PWOFITASYON
Le Porte-parole,

E.DOMOTA

**Copie à Mme Nicole BRICQ - Ministre de l'Ecologie
à Mr Victorin LUREL - Ministre des OUTRE-MERS
à Mr Amaury de SAINT-QUENTIN - Préfet de Région
aux Elus et aux Parlementaires de Guadeloupe**